

Au 5e Congrès de la FELQ

Un tour d'horizon des problèmes de l'heure

Près d'une centaine d'étudiants libéraux venant de 7 clubs assistaient, les 7, 8 et 9 février dernier, au 5ième Congrès annuel de la Fédération des étudiants libéraux du Québec. Les délégués étudièrent alors la question de l'engagement politique de l'étudiant et le rôle d'une fédération comme la FELQ.

Les travaux de la session plénière se divisaient en trois parties: thème (on trouvera, à la page frontispice, un résumé des positions de principe adoptées par la Fédération à ce sujet), affaires provinciales et affaires fédérales. Au total, une trentaine de résolutions qui donnèrent lieu à des discussions de très haute tenue et qui apportèrent la preuve de la préparation minutieuse de tous les participants.

Au chapitre de la régie interne et des affaires de la Fédération, le 5ième Congrès résolut de former un comité spécial "chargé d'élaborer une nouvelle structure à la lumière des principes énoncés par le présent congrès" et une commission de la publicité qui devra réaliser la publication mensuelle des travaux préparés par les commissions de la FELQ. Le 5ième congrès réclama également un secrétariat permanent et demanda à la Fédération senior d'augmenter à 250 la représentation maximale de la FELQ aux différents congrès.

Affaires provinciales

Le 5ième Congrès rejeta, après une courte discussion, une résolution demandant aux gouvernements provinciaux de créer un comité conjoint chargé de la rédaction, en une seule version, d'une Histoire du Canada.

Les délégués demandèrent au Gouvernement de la province l'application immédiate des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le commerce du livre français au Québec (rapport Bouchard), la création d'une Ecole de la fonction publique, l'établissement de cours collectifs du soir afin "d'augmenter la compétence des fonctionnaires à tous les échelons" et la multiplication des échanges d'étudiants en haute administration avec les pays francophones.

Les étudiants libéraux du Québec demandèrent d'amender la loi incorporant la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier de façon à reconnaître l'Union des Artistes de Montréal comme syndicat accrédité à la Place des Arts de Montréal. On réclama aussi une déclaration québécoise des Droits de l'Homme et certains amen-

dements à la Loi provinciale des Paroisses et Fabriques.

C'est certainement au chapitre de l'éducation que les étudiants libéraux du Québec donnèrent leur pleine mesure. Par exemple, on demanda au gouvernement provincial d'exiger des Universités qu'elles présentent leur budget avant que toute aide financière leur soit accordée et de faire en sorte que les fonds d'équipement soient fournis de façon à permettre la compétition entre les diverses universités du Québec. Quant aux délégués du Collège de St-Laurent, seul collège classique canadien-français représenté à la FELQ, ils présentèrent une motion à l'effet d'exiger du Service d'aide aux étudiants qu'il rende une réponse écrite avant le 31 décembre de chaque année à tous ceux qui ont fait une demande de bourse ou de prêt. On suggéra également au ministère de l'Éducation de faire en sorte que le passage d'une Université à une autre, d'un collège à un autre se fasse de la façon la plus souple possible, en unifiant, par exemple, la composition des dossiers scolaires à travers la province.

Les étudiants libéraux du Québec, reconnaissant que l'éducation est un investissement de la société et qu'à ce titre, le coût de l'éducation doit être assuré par la société, ont réclamé, une fois de plus, l'instauration de la gratuité scolaire à tous les niveaux. Considérant que c'est à l'État qu'il revient d'assurer l'accessibilité générale à l'enseignement et conscients que la gratuité scolaire ne pourrait, à elle seule, assurer cette accessibilité générale, le 5ième Congrès de la FELQ a suggéré au ministère de l'Éducation d'entreprendre une vigoureuse campagne d'information à tous les niveaux "et spécialement dans les milieux ouvriers et ruraux" afin de "promouvoir le retour à l'école et le maintien des jeunes de tous les milieux dans les institutions d'enseignement". Le Congrès a également félicité les 11 organismes étudiants québécois qui travaillent à l'opération gratuité scolaire et les a assurés de son appui.

Enfin, reconnaissant l'apport nécessaire et positif des étudiants dans la société et considérant que les organismes

étudiants les plus représentatifs ont "leur mot à dire, des idées à promouvoir, des principes à faire valoir dans le domaine de l'éducation", considérant également que le Conseil Supérieur de l'Éducation "ne saurait être totalement représentatif si les étudiants n'y étaient pas représentés", les étudiants libéraux ont décidé de faire pression auprès du ministère de l'Éducation afin que les étudiants soient représentés au C.S.E. par "un étudiant dûment mandaté par les organismes étudiants les plus représentatifs". Le Congrès a également suggéré au gouvernement de former un comité conjoint, composé de représentants du gouvernement et des étudiants, afin de trouver une solution à la question de la durée du mandat du représentant étudiant.

Affaires fédérales

Les étudiants libéraux se sont prononcés en faveur de l'abolition de la peine capitale, de l'entrée du Canada dans l'O.E.A., de l'hymne national "O CANADA" (dans les deux langues). Ils ont réclamé l'adoption immédiate d'un drapeau distinctif, suggérant au gouvernement fédéral de choisir cet emblème national parmi les ouvrages primés lors des concours organisés par les revues "Perspectives" et "Canadian Art". La FELQ a également exigé de la Fédération libérale nationale qu'elle tienne un congrès annuel et qu'elle change son nom en celui de "Fédération libérale du Canada".

Après plus de deux heures de débats, les délégués ont rejeté, par un vote très serré de 26 à 24 et après de multiples interventions techniques, une proposition de l'Université de Montréal à l'effet d'amender l'article 4 de la Constitution de la Fédération libérale du Québec en y retirant l'expression "ou fédéral". Les délégués avaient rejeté, quelques minutes plus tôt, un amendement de l'Université McGill demandant à la Fédération libérale nationale de régler cette question dans un délai maximum de deux ans. Le vote avait alors été de 26 à 23. Il appert, aux dires de plusieurs participants, que les proposeurs ont eux-mêmes battu leur propre résolution en faisant précéder leur demande, qui se situait au niveau de l'individu, d'une série de considérations qui se situaient au niveau des structures et qui attaquaient trop durement, semble-t-il, la Fédération nationale.

Il serait sans doute utile de souligner ici que, sauf de rares exceptions, le débat s'est déroulé dans le calme et la sérénité; la plupart des orateurs cherchant à démontrer la mauvaise formulation des "attendus" en regard de la demande contenue dans la résolution



L'Honorable Jean Lesage félicite M. Eugène Lapointe, de l'Université Laval, qui vient d'être réélu président de la FELQ. Monsieur Lapointe entreprend son 2e mandat à la tête de la Fédération.

La vie québécoise sous un gouverne- ment libéral

Ce que devrait être notre société sous un gouvernement libéral? Bien difficile à dire: mais réfléchissons un peu. Il faut plus qu'un gouvernement libéral, il faut une société libérale et démocratique dont les institutions respireront la liberté et respecteront l'équité. La véritable démocratie signifie plus que l'égalité juridique des chances de succès, car ceci sert souvent à justifier des injustices et des discriminations de fait; elle pousse ses racines dans la politique, l'économique et le social à la fois. D'où notre État québécois fait plus que garantir les droits et les libertés, il crée les conditions sociologiques nouvelles et plus équitables pour dépasser le simple mécanisme électoral. Notre gouvernement actuel est plus qu'une simple équipe d'administrateurs avec des intérêts similaires à la précédente. C'est lui qui construit notre révolution pacifique.

La démocratisation de notre société, voilà une idée sous-jacente aux principales réalisations du présent gouvernement (ministère de l'Éducation, nationalisation de l'électricité, S.G.F., caisse de retraite, assurance-hospitalisation). Le souffle démocratique envahit même les domaines plus tabous et sacro-saints de l'administration publique et du mode de financement de l'État. Cette démocratisation devra assainir aussi l'administration de la Justice, la caisse électoral du parti libéral lui-même et plus traditionnelles et miteuses des corporations professionnelles.

Il n'y a aucun doute que la grande priorité actuelle du gouvernement soit la vie économique. Le mouvement démocratique a atteint même les campagnes où les cultivateurs dénoncent ouvertement le système d'impôt foncier et réclament une plus grande équité fiscale.

Nous remarquons aussi que les aspirations nationalistes aboutissent aux mêmes effets que les aspirations démocratiques i.e. le désir d'une plus grande participation de la population canadienne-française à la vie économique. La socialisation par l'entreprise publique permet de construire cet appareil de développement économique (Hydro-Québec, aciérie, S.G.F., caisse de retraite, etc.) qui est la source d'espoir des jeunes.

Ce dont nous avons besoin actuellement, ce sont des jeunes, dynamiques et qui peuvent exprimer des idées tournées vers l'avenir et non vers le passé. Préoccupons-nous moins des jeunes à l'esprit conservateur (même dans le parti libéral) et qui craignent le nationalisme et la socialisation dans leurs expressions les plus positives parce qu'ils veulent jouer aux sages; dans peu d'années, les problèmes les dépasseront totalement. Regardons plutôt les jeunes qui expriment des réponses moins traditionnelles et qui, malgré une imprécision de termes ou de contenu, nous donnent le gage de pouvoir compter sur eux. Ce sont eux qui recherchent la formulation d'un nouveau message à livrer à la jeunesse de demain. Ce sont eux qui exploiteront les potentialités de la liberté et de la démocratie toujours plus loin. Ils redéfiniront constamment le rôle nouveau qui revient à l'État en fonction des problèmes économiques, sociaux et politiques. Même les milieux les plus conservateurs de la finance n'échapperont pas à leur poussée progressive.

Il nous appartient, à nous, les jeunes, d'explorer toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Les jeunes combattront pour un gouvernement libéral dans la mesure où la société sera elle-même libérée des entraves conservatrices.

Germain DENIS